19 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INSTITUT NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

PARIS

11 N° de publication :

(à n'utiliser que pour les commandes de reproduction)

21) N° d'enregistrement national :

90 02836

2 659 027

(51) Int Cl⁵ : A 63 J 19/00

(12)

DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

- 22 Date de dépôt : 02.03.90.
- (30) Priorité :

71) Demandeur(s) : MALET Yves — FR.

(72**) Inventeur(s)** : MALET Yves.

- Date de la mise à disposition du public de la demande : 06.09.91 Bulletin 91/36.
- 66 Liste des documents cités dans le rapport de recherche : Se reporter à la fin du présent fascicule.
- 60 Références à d'autres documents nationaux apparentés :

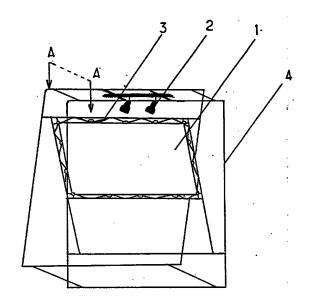
(73) Titulaire(s) :

74) Mandataire :

(54) Castelet d'ombres chinoises.

Le dispositif est un castelet d'ombres chinoises.
L'invention concerne un dispositif permettant de faire apparaître les ombres de marionnettes sur un écran. Les marionnettes sont plaquées contre l'écran afin d'être perçues par les spectateurs. L'animateur peut les manipuler à son aise (debout ou assis) sans que son ombre se reflète sur l'écran.

Il est constitué d'un écran (1) légèrement incliné vers le sol et bien tendu par un élastique (3). Une source de lumière (2) est plaçée au dessus de l'écran (1), le tout maintenu par une armature (4) de tubes plastiques.



FR 2 659 027 - A1



DESCRIPTION

La présente invention concerne un castelet d'ombres chinoises.

Traditionnellement les théatres d'ombres chinoises sont constitués d'un écran placé perpendiculairement au sol avec une source lumineuse (caractérisée par une lampe) située derrière cet écran. L'animateur était placé entre cette source de lumière et l'écran. Afin que les spectateurs ne puissent voir que l'ombre des marionnettes, l'animateur était placé hors du champ de la lumière; c'est à dire dans une position peu confortable.

Le dispositif selon l'invertion permet de remédier à cet inconvénient. Il comporte un écran légèrement incliné vers le sol
et la source de lumière est situé entre l'animateur et l'écran.
L'écran situé à un mètre au dessus du sol reçoit la lumière dont
la source est placée au dessus de cet écran. L'animateur peut
circuler desout à son alse sans pour cela obstruer le champ lumineux. Seul l'ombre des marionnettes plaquées contre l'écran
sera perçue par les spectateurs.

Les dessins annexés illustrent l'invention :

La figure I représente une vue en perspective du dispositif selon l'invention.

20 La figure 2 représente en coupe le dispositif.

5

IO

15

25

En référence a ces dessins, le dispositif comporte un écran central (I) rattaché à l'armature (4) par un élastique (3). L'élastique (3) permet de bien tendre l'écran (I). La source lumineuse (2) est placée au dessus de l'écran (I). Les marionnettes seront plaquées contre l'écran (I).

L'armature (4) est composée d'un assemblage de tubes plastiques qui peut être démontable. L'écran (I) est constitué d'un tissu clair.

5

A titre d'exemple non limitatif, le dispositif aura des dimensions de l'ordre de 70 cm à 200 cm de longueur, d'une hauteur de 150 cm à 200 cm et de 40 cm à 70 cm de largeur en fonction de la (ou les) personne(s) qui est (sont) amenée(s) à l'utiliser (enfant ou adulte). L'écran (I) sera incliné vers le sol d'un angle α compris entre un plan horizontal β et l'écran (I) (α variant entre 67° et 72°).

Le dispositif selon l'invention est particulierement destiné à faire apparaître l'ombre des marionnettes.

REVENDICATIONS

- I) Dispositif pour faire apparaître les ombres des marionnettes caractérisé en ce qu'il comporte un écran (I) légèrement incliné d'un angle α compris entre un plan horizontal β et l'écran (I). Une source de lumière (2) est située au dessus de cet écran (I), le tout maintenu par une armature (4).
- 2) Dispositif selon la revendication (I) caractérisé en ce que l'angle \propto varie préférablement entre 67° et 72° .

5

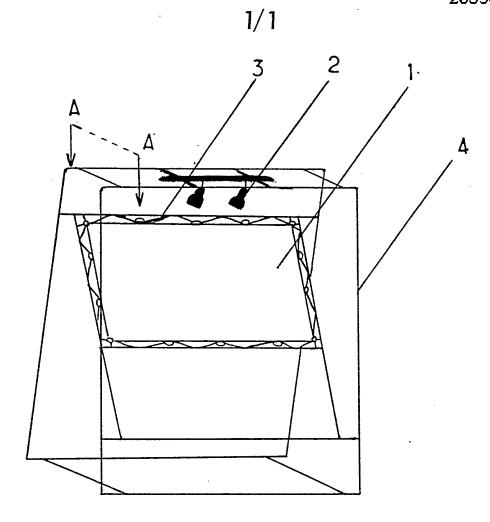
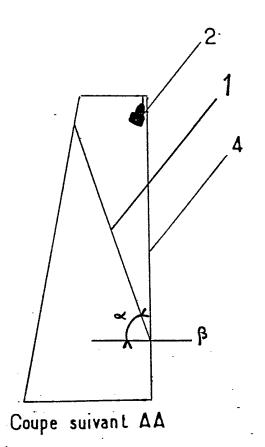


FIG.1



Nº d'enregistrement national

INSTITUT NATIONAL

de la

PROPRIETE INDUSTRIELLE

RAPPORT DE RECHERCHE

établi sur la base des dernières revendications déposées avant le commencement de la recherche FR 9002836 FA 439774

DOCU	JMENT	s co	NSID	ERE	S COMME PE	RTINENTS	Revendications concernées		
Catégorie	Citation du document avec indication en cas de hesoin.						de la demande examinée		
A	FR-A-	387	473	(L.	DEMAILLY)				
Α	US-A-2	927	381	(E.	RENNER)				
A	FR-A-2	576	803	(Y.	QUEROMAIN)				
		•	— — —						
								DOMAINES TECHNIQUES	
								RECHERCHES (Int. Cl.5)	
								A 63 J	
					Date d'achèvemen		UED	Examinateur	
					05-11			EECKE A.	
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES X: particulièrement pertinent à lui seul Y: particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A: pertinent à l'encontre d'au moins une revendication ou arrière-plan technologique général O: divulgation non-écrite P: document intercalaire					on avec un	T: théorie ou principe à la base de l'invention E: document de brevet bénéficiant d'une date antérieure à la date de dépôt et qui n'a été publié qu'à cette date de dépôt ou qu'à une date postérieure. D: cité dans la demande L: cité pour d'autres raisons			
ou arrière-plan technologique général O : divulgation non-écrite P : document intercalaire						&: membre de la même famille, document correspondant			